

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trente septembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration se sont réunis à Clisson, à la salle du Cercle Olivier de Clisson, sous la présidence de Madame Laurence Luneau, présidente du CCAS.

Étaient présents :

Mmes Laurence Luneau, Marie-Gabrielle Carré, Sonia Sanchez, Patricia Mary, Séverine Blanloeil, Blandine Elain, M. Christian Peulvey, M. Jean-Luc Wemaere, Mme Catherine Cormerais, M. Claude Petit, Mmes Claudine Liard, Sophie Piveteau-Aussant, Ghislaine Rousset-Rigolier.

Étaient absentes excusées :

Mmes Marie-Claude Bailliard (procuration à Mme Marie-Gabrielle Carré), Nicole Cléro (procuration à Mme Claudine Liard), M. Daniel Cevaer (procuration à Mme Sonia Sanchez).

Étaient absents :

M. Yves Mignotte.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Gabrielle Carré.

Date de la convocation : 26 septembre 2024.

Nombre de membres en exercice : 17	Présents : 13	Excusés : 3	Absents : 1	Votants : 16
------------------------------------	---------------	-------------	-------------	--------------

**ADMINISTRATION GENERALE**

**FINANCES**

- **RESIDENCE JACQUES BERTRAND : convention de partenariat avec UNIS-CITE et le conseil départemental de Loire-Atlantique sur le programme GESTE SOLIDAIRE**

**Madame la Présidente expose les faits.**

Les états généraux de 2018 des EHPAD de Loire-Atlantique ont révélé "l'importance de penser la place de l'EHPAD au sein de la cité et de garantir, dans la durée, l'exercice de la citoyenneté des résidents". Les participants à ces états généraux ont ainsi échangé sur de nombreuses initiatives innovantes permettant "d'ouvrir l'EHPAD à et sur son environnement" notamment l'accueil de volontaires en service civique.

C'est dans ce cadre que s'est établi un partenariat entre le service "personnes âgées" du Conseil départemental 44 et Unis-Cité en 2019. Le Conseil départemental 44 a confié à Unis-Cité la mobilisation et l'accompagnement de volontaires dans les établissements de la vieillesse soutenus par le Conseil départemental 44.

Le programme GESTE SOLIDAIRE a ainsi été créé avec les objectifs suivants :

- Soutenir les animations développées par les établissements auprès de personnes âgées, notamment les plus isolées,
- Soutenir les établissements dans la création de lien avec les acteurs du territoire.

Unis-Cité s'engage à porter administrativement et juridiquement la mission de service civique sous son agrément. Elle établit l'ensemble des démarches administratives permettant de valider ces contrats. A ce titre, Unis-Cité assumera le versement des prestations de subsistance mensuelle.

Unis-Cité mobilise une équipe de deux volontaires du 6/11/2024 au 06/06/2025 à raison de 3 jours par semaine (mercredi-jeudi-vendredi de 10h à 17h30). Les volontaires seront mobilisés au sein d'Unis-Cité les mardis de chaque semaine.

L'animatrice de la résidence ainsi que la responsable "hébergement et cadre de vie" sont les "référentes identifiées", c'est-à-dire les interlocutrices principales des volontaires concernant leur projet au sein de la structure.

Une référente "projet" s'engage à participer aux temps de rencontre des référents et aux COPIL organisés par Unis-Cité. Ce temps doit lui permettre de progresser dans sa connaissance du service civique et échanger sur les difficultés/bonnes pratiques avec d'autres référents.

L'EHPAD s'engage à offrir gracieusement le repas aux volontaires qui le souhaitent.

**Après avoir entendu cet exposé,**

VU la loi n°2010-241 du 10 mars 2010 instaurant le service civique,

VU le programme GESTE SOLIDAIRE issu des états généraux de 2018 des EHPAD de Loire-Atlantique,

VU le projet de convention,

**Le Conseil d'administration,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** le partenariat avec Unis-Cité et le Conseil départemental de la Loire Atlantique pour l'accueil de 2 volontaires en mission de service civique à la résidence Jacques Bertrand du 6/11/2024 au 6/06/2025,

**APPROUVE** les termes de la convention en annexe de cette délibération,

**AUTORISE** Madame la Présidente, à défaut Madame la Vice-présidente, à signer la convention de partenariat relative à l'accueil de 2 jeunes en mission de service civique à la résidence Jacques Bertrand dans le cadre du programme GESTE SOLIDAIRE et à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération,

**DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**Marie-Gabrielle Carré**  
Secrétaire de séance



**Laurence Luneau**  
Présidente



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :

- sa télétransmission en Préfecture de Nantes le **02 OCT. 2024**

- son affichage le **07 OCT. 2024**

Accusé de réception en préfecture  
044-264401555-20240930-DEL-240904-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2024  
Date de réception préfecture : 02/10/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité.